



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 29 janvier 2019

Epidémie de dengue à La Réunion : renforcement des dispositifs et vigilance en ce retour de vacances

Depuis près d'un mois, la circulation du virus de la dengue s'intensifie sur l'île. L'augmentation du nombre de cas se poursuit sur l'ensemble du département, avec une localisation notamment dans le sud, au niveau de Saint-Louis et Les Avirons ainsi que dans l'ouest, à Saint-Leu, Saint-Paul et la Possession. En cette semaine de retour de vacances, les actions se multiplient et les différents acteurs renforcent leurs dispositifs pour lutter contre les moustiques et rappeler à chacun les gestes de prévention à adopter pour se protéger et protéger son entourage. **Depuis le 1^{er} janvier 2018, ce sont 6 976 cas de dengue qui ont été confirmés.**

Des mesures significatives mises en place, en ce retour de vacances scolaires

- À l'occasion de la reprise des classes après les vacances de l'été austral, le recteur de l'académie de La Réunion a rappelé, le vendredi 25 janvier, aux chefs d'établissements et aux inspecteurs de l'éducation nationale du 1^{er} degré, les mesures de prévention à appliquer pour lutter contre les moustiques vecteurs de la dengue. Il leur a été demandé de sensibiliser les plus jeunes aux gestes de prévention.
- Renforcement des équipes de lutte anti-vectorielle sur le terrain :
 - Formés et équipés par les agents de l'ARS Océan Indien, ce sont **30 sapeurs-pompiers volontaires (20 précédemment)** qui interviendront aux côtés des équipes de la lutte anti-vectorielle de l'ARS dans les quartiers où des cas de dengue ont été signalés.
 - **20 intérimaires** ont également été recrutés pour renforcer le dispositif

Ces interventions contribuent activement à réduire les risques de diffusion du virus. Pour être d'autant plus efficaces, elles doivent être accompagnées par la mobilisation active de la population réunionnaise au quotidien :

- **Se protéger et protéger son entourage des piqûres de moustiques**
- **Vider tout ce qui peut contenir de l'eau (lieux où les larves se développent)**
- **Consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Situation épidémiologique au 30 janvier 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 14 au 20 janvier 2019, **81 cas de dengue** ont été confirmés.

Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

=> **Dans le sud** : Les Avirons (14 cas), Saint-Louis (18 cas), La Rivière Saint-Louis (22 cas), L'Etang-Salé (3 cas), Saint-Pierre (4 cas), Plaine des Cafres (1 cas), Ravine des Cabris (2 cas)

=> **Dans l'ouest** : La Possession (4 cas), Saint-Leu (2 cas), Piton Saint-Leu (6 cas), Saint-Gilles les Bains (2 cas), La saline (1 cas), Bois de Nèfles (1 cas)

=> **1 cas** : résidence en métropole

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **162 hospitalisations** pour dengue
- **485 passages aux urgences**
- **6 décès** dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue

RAPPEL

Rendez-vous **ce mercredi 30 janvier**
de 17h à 18h

dans l'émission « Allô Madame Aude » sur FREEDOM
en direct : 02.62.99.10.00,

et sur la page Facebook : « Ensemble contre les moustiques »
pour un **live exclusif**

à propos de la **circulation du virus de la dengue à La Réunion.**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

